

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois août à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

**Convocation en date du 16/08/2024**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 6**

**OBJET : DEVIS RESTRUCTURATION DU CHEMIN DE JANSIAC JUSQU'À DRUIGNES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chemin communal qui s'étend du virage de Jansiac jusqu'au lieu dit Druignes est en mauvais état, et est couramment fréquenté : exploitation agricole, habitants de Jansiac, accès à la plateforme de végétaux, etc.....

Monsieur le Maire propose de procéder à la restructuration de ce chemin sur la longueur indiquée, et présente le devis de l'entreprises GAEC des Patins pour un montant de 4500.00 €HT.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer.

Messieurs GALLIANO ne prennent pas part au vote.

**Le Conseil Municipal, par 4 voix pour,**

- **Approuve les travaux de restructuration du chemin de Jansiac jusqu'à Druignes.**
- **Valide le devis de l'entreprise GAEC Les Patins pour un montant de 4500.00 €HT**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 30 août 2024.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

